

# CLAIRE THOURY NOUVELLE PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Réuni en Assemblée générale le vendredi 16 avril, Le Mouvement associatif a procédé à l'élection de sa nouvelle présidence : Claire Thoury succède à Philippe Jahshan. Cette Assemblée générale fut également l'occasion d'accueillir 3 nouveaux membres au Mouvement associatif.

## → LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Claire Thoury, 31 ans, est déléguée générale d'Animafac depuis 4 ans. C'est à ce titre qu'elle siège au Conseil d'administration du Mouvement associatif où elle est notamment très impliquée au sein de la Commission engagement.

Spécialiste des questions d'engagement, Claire Thoury est titulaire d'un doctorat de sociologie soutenu en 2017 intitulé *L'engagement étudiant dans un monde d'individualisation : construction identitaire et parcours politiques* et l'auteur de plusieurs articles qui portent sur l'engagement, la vie étudiante ou les politiques de jeunesse.

Elle exerce plusieurs mandats au sein du Comité Stratégique de l'Agence du Service Civique, du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse, du Conseil Scientifique et d'Orientation de l'INJEP ou encore de l'Institut Français du Monde associatif.

Elle a été membre du comité chargé de la Stratégie Nationale d'Enseignement Supérieur (StraNES) entre 2014 et 2017.

Entre 2010 et 2013, elle a été Vice-Présidente étudiante de l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 puis membre du cabinet de l'adjoint au Maire de Paris en charge des universités, de la recherche de l'innovation.

Par ailleurs, Claire Thoury est administratrice de l'association Benenova depuis 2019.

« Nous nous trouvons face à des défis extrêmement nombreux qui nous rappellent que les choses doivent changer : transition écologique ; crises sanitaire, économique, sociale ; défiance de plus en plus marquée à l'égard des institutions ; augmentation de la pauvreté ; santé mentale des jeunes préoccupante ; etc.

Je suis convaincue que le monde associatif, parce qu'il est un espace d'expérimentation, un vivier d'alternatives concrètes et pensées collectivement, a les clés pour nous aider à relever ces défis et à affronter les transitions à venir.

Je crois aussi qu'il est essentiel de penser l'adéquation entre ces défis globaux et des réalités locales pour embarquer le plus grand nombre dans ces changements que l'on appelle de nos vœux.

C'est cette conviction que l'action associative, porteuse d'alternatives, nous offre une grille de lecture du monde plus adaptée et les clés d'un vivre ensemble plus durable et désirable qui sera le moteur de ma présidence. »

Claire Thoury



→ CLAIRE THOURY SUCCÈDE À PHILIPPE JAHSHAN

Les témoignages et remerciements se sont multipliés lors de l'Assemblée générale du 16 avril pour saluer la présidence de 5 années de Philippe Jahshan. Ce sont notamment ses qualités de proximité et de diplomatie et surtout sa vision, sa volonté de rassembler, de faire mouvement qui ont été reconnues.

Philippe Jahshan, à travers les différents chantiers qu'il a menés, a notamment pleinement œuvré pour :

- ✓ la construction d'une politique de vie associative ambitieuse. [Rappelons la remise au Premier Ministre du rapport Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement](#)
- ✓ le renforcement et l'élargissement du réseau national et régional. [Avec, entre autres, une réforme statutaire qui a permis une plus large ouverture](#)
- ✓ la valorisation de l'action associative et l'idée de faire vivre les dynamiques associatives. [Avec pour symbole, l'évènement DROIT DE CITE, créé à l'occasion des 20 ans du Mouvement associatif, qui a rassemblé le 31 janvier 2020, 1000 acteurs et partenaires de la vie associative. Une seconde édition est prévue le 31 janvier 2022.](#)

**« Claire Thoury possède toutes les qualités pour conduire Le Mouvement associatif vers de nouvelles ambitions. Elle a la vision, la lucidité et toute l'énergie de la jeunesse, qui seront nécessaires pour les nombreux défis du moment et à venir. Je suis confiant et heureux de lui passer le flambeau et lui souhaite la meilleure réussite dans cette grande et belle mission que j'ai eu l'honneur d'assumer au service de la vie associative et de l'engagement citoyen. »**

Philippe Jahshan

→ 3 NOUVEAUX MEMBRES AU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Cette Assemblée générale fut également l'occasion d'accueillir 3 nouvelles organisations nationales au sein du Mouvement associatif, à savoir :

- ✓ [FRENE \(anciennement Réseau École et Nature\)](#)
- ✓ [Réseau national des ressourceries](#)
- ✓ [Ligue des droits de l'homme](#)

Le Mouvement associatif se félicite de ces 3 nouvelles adhésions qui viennent nourrir la dynamique collective au service du fait associatif. Dorénavant, Le Mouvement associatif compte 23 membres nationaux et 13 membres régionaux.

À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le Mouvement associatif représente plus d'1 association sur 2 en France. Par le biais de ses membres, il couvre différents champs d'activités (sport, culture, jeunesse, éducation populaire, solidarité internationale, sanitaire, social, environnement...) et est présent dans 13 régions françaises. Son ambition est de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et pour tendre vers une société plus juste, plus durable et plus humaine.

MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

